

Voie de contournement de Rouyn-Noranda – route 117

Étude d'impact sur l'environnement

*Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement*



Le 9 février 2010

Plan de la présentation

- ◆ Objectifs et localisation du projet
- ◆ Principales composantes du projet
- ◆ Principaux impacts et mesures d'atténuation
- ◆ Surveillance et suivi environnemental
- ◆ Coûts et calendrier de réalisation

OBJECTIFS ET LOCALISATION DU PROJET

Objectifs du contournement

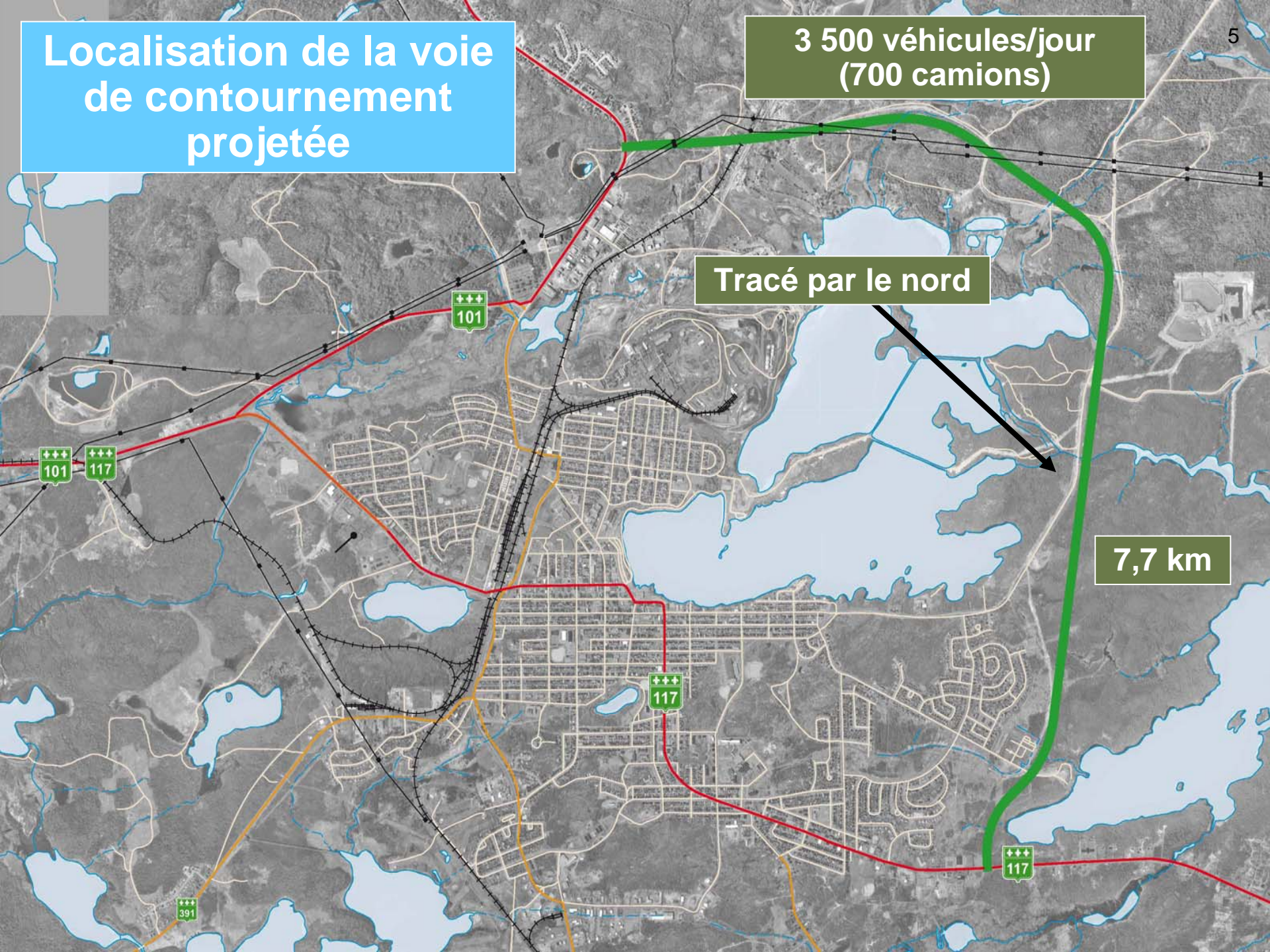
- ◆ Éliminer les conflits avec les activités urbaines du centre-ville
- ◆ Améliorer la sécurité et maintenir la fonctionnalité de la route 117
- ◆ Améliorer la qualité de vie globale des résidents de la ville de Rouyn-Noranda

Localisation de la voie de contournement projetée

3 500 véhicules/jour
(700 camions)

Tracé par le nord

7,7 km

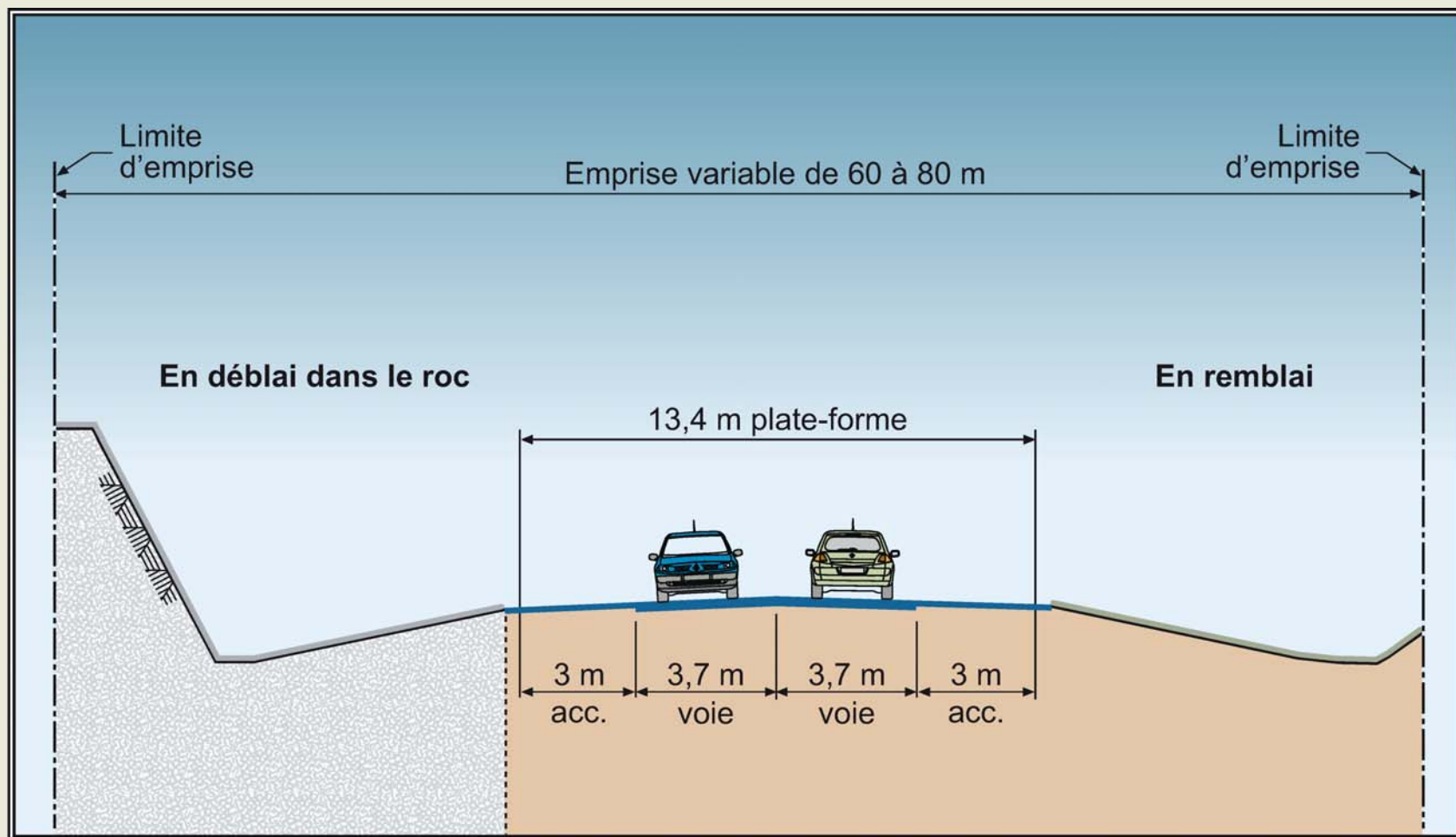


PRINCIPALES COMPOSANTES DU PROJET

Tracé de la voie de contournement

- ◆ Route de 7,7 km à 2 voies contiguës
 - ★ Sauf lorsque des voies pour véhicules lents doivent être aménagées
- ◆ Vitesse affichée de 90 km/h
- ◆ Travaux importants de remblai et de déblai
 - ★ Pentes à respecter (relief très vallonné)
 - ★ Contraintes des sols (roc et faible portance)
- ◆ Emprise variable de 60 à 80 m, avec drainage ouvert et servitude de non-accès

Section type du contournement



Réseau de camionnage

- ◆ Nécessité d'une réglementation complémentaire à la voie de contournement
 - ★ Développée de concert avec la Ville
 - ★ Objectif de la réglementation :

Inciter le maximum de camions à utiliser la voie de contournement

Simulation schématique



PRINCIPAUX IMPACTS ET MESURES D'ATTÉNUATION

IMPACTS SUR LE MILIEU HUMAIN

ÉLÉMENTS DE SENSIBILITÉ

PRINCIPALES MESURES D'ATTÉNUATION

Acquisition de l'emprise

- 66 ha de terrains requis :
 - 49 % minières
 - 41% terres publiques
 - 10% terres privées

- Négociation de gré à gré
- Indemnisation
- Réduction de l'emprise face au Golf Noranda (mur de soutènement)

Bâtiments

- Aucun bâtiment touché
 - Cour arrière réduite pour trois résidences

- Écran antibruit aménagé le long de la route 101

48 commerces sensibles au transit :

- Perte possible de 10 emplois
- Diminution possible du chiffre d'affaires de 1 %

- Signalisation
- Accès aux extrémités est (Larivière) et ouest (Rideau) pour les camions

ÉLÉMENTS DE SENSIBILITÉ

PRINCIPALES MESURES D'ATTÉNUATION

Limitation de l'accès au boisé pour les piétons

(secteur Montée du Sourire)

- Aucun statut officiel reconnu par la Ville

- Diverses options évaluées :
 - traverse à niveau : problèmes de sécurité
 - passage souterrain : plus de 1 M \$

Fermeture de la rue des Lilas et prolongement vers Landry

- Détour de 1,1 à 1,4 km

- Temps de parcours additionnel d'environ 2 minutes

- Scénario alternatif a été étudié (entrée et sortie de la rue des Lilas)

Paysage

- Percées visuelles possibles à quelques endroits

- Écran visuel au carrefour giratoire de la route 101
- Reboisement

Ambiance sonore une fois la voie de contournement en service

Secteur de la rue des Lilas
Actuelle : 64 dBA
Future : 66 dBA
Impact moyen devant être atténué (écran antibruit)

Secteur de la Montée du Sourire
Actuelle : 45 dBA
Future : 47-48 dBA
Perturbation acceptable

117 actuelle et avenue Québec
Plus de 60 dBA en ce moment
Future : Réduction de 2 dBA

AUTRES RÉPERCUSSIONS POSITIVES DU PROJET AU PLAN HUMAIN

Transport

- Solution à des problématiques d'accidents sur la route 117 actuelle
- Temps de parcours plus rapide pour les usagers en transit

Aménagement urbain

- Suppression des conflits avec la vocation du centre-ville

Sentiers récréatifs

- Opportunité pour l'aménagement de nouveaux sentiers de quad, de motoneige et de vélo

Économie locale et régionale

- Retombées économiques à prévoir lors de la construction

IMPACTS SUR LE MILIEU PHYSIQUE

ÉLÉMENTS DE SENSIBILITÉ

PRINCIPALES MESURES D'ATTÉNUATION

Sols

- Contamination en surface
- Excavation de 30 000 m³ de sols contaminés

- Disposition dans un site minier en région autorisée par le MDDEP
- Gestion conforme à la réglementation en vigueur

Eaux de surface

- Risque d'altération, mais :
 - déjà contaminées par des métaux
 - ne servent à aucun usage

- Mesures pour limiter l'apport de sédiments durant les travaux
- Contrôle des risques de contamination par les hydrocarbures lors du chantier
- Végétalisation des abords routiers
- Aménagement des fossés

ÉLÉMENTS DE SENSIBILITÉ

PRINCIPALES MESURES D'ATTÉNUATION

Eaux souterraines

- Un seul puits pourrait être affecté, mais :
 - ne sert pas pour l'alimentation en eau potable

- Suivi du puits pour garantir une eau de même qualité et quantité

Air ambiant

- Poussières résultant du chantier de construction
- Risque d'infiltration de monoxyde de carbone (CO) lors du dynamitage

- Abat-poussières utilisés
- Appareils mesurant les taux de CO (résidences/entreprises/infrastructures)

Aspect positif du projet au plan de la qualité de l'air

- Réduction de l'émission de gaz à effet de serre (GES) de par une meilleure fluidité du trafic

IMPACTS SUR LE MILIEU BIOLOGIQUE

ÉLÉMENTS DE SENSIBILITÉ

PRINCIPALES MESURES D'ATTÉNUATION

Habitat du poisson

- 10 cours d'eau à franchir
- 3 avec un potentiel d'habitat

- Application des critères de protection de la vie aquatique
- Contrôle des sédiments et de l'érosion durant le chantier
- Pas de travaux effectués dans les cours d'eau durant la fraie printanière
- Interdiction de circuler avec de la machinerie dans le lit des cours d'eau
- Conception des ouvrages de manière à laisser le libre écoulement
- Seuils ou chutes vont être évités lors des franchissements

ÉLÉMENTS DE SENSIBILITÉ

PRINCIPALES MESURES D'ATTÉNUATION

Autres espèces fauniques

- Absence d'espèces menacées, mais plusieurs espèces d'oiseaux présentes
- Risques de collision avec la grande faune

- Déboisement hors de la période de nidification de l'avifaune
- Déboisement et circulation de la machinerie limités aux aires de travail
- Signalisation adaptée pour éviter les accidents avec la faune (au besoin)

Végétation

- Absence d'espèces menacées, mais perte de 40 ha en boisé
- 5 ha de milieux humides

- Récupération du bois commercial
- Balisage des aires à déboiser
- Restauration du couvert végétal
- Compensation de milieux humides

SURVEILLANCE ET SUIVI ENVIRONNEMENTAL

Surveillance durant les travaux

◆ Mesures générales de surveillance

- ★ Insertion des mesures d'atténuation dans le cahier des charges de l'entrepreneur
- ★ Rapport de surveillance environnementale
- ★ Application d'un plan de mesures d'urgence

◆ Programmes de contrôle particuliers à appliquer (dans les secteurs avoisinant des résidences)

- ★ Bruit
- ★ Travaux de dynamitage

◆ Plan de gestion de la circulation

Suivi environnemental

◆ Lors de la mise en service

- ★ Suivi des niveaux sonores simulés
- ★ Suivi des eaux d'approvisionnement : s'assurer que le seul puits du secteur ne subisse aucun changement
- ★ Suivi des impacts économiques

COÛTS ET CALENDRIER DE RÉALISATION

Coûts du projet

- ◆ Acquisitions et déplacement des services publics
 - ★ 4,9 M \$
- ◆ Travaux, contingences et honoraires professionnels
 - ★ 70,4 M \$
- ◆ Coût total du projet
 - ★ 75,3 M \$

Calendrier de réalisation projeté

◆ 2007-2010

- ★ Ensemble du processus d'évaluation environnementale et décret gouvernemental
- ★ Avant-projets préliminaire (2008) et définitif (2009-2010)

◆ 2010-2011

- ★ Plans et devis
- ★ Certificat d'autorisation de construction
- ★ Négociation des ententes et acquisitions
- ★ Déplacement des services publics
- ★ Début des travaux (automne 2011)

Calendrier de réalisation (suite)

◆ 2011-2014

- ★ Exécution des travaux
- ★ Mise en service prévue à la fin 2013
- ★ Travaux complémentaires en 2014

Fin de la présentation
